

Grand Prix de la Marne - 2 août 1925

Circuit de BEINE

Avant la course

NOS ORGANISATIONS

Automobile et Motocycliste

Un Grand Prix est créé par le Motocycle-Club de la Marne, l'Automobile-Club des Ardennes et l'« Eclairneur de l'Est »

Parce que nos routes étaient en mauvais état, parce que les groupements se reconstituaient péniblement, parce que les maisons intéressées avaient autre chose à faire que de participer à toutes les épreuves annoncées, il n'avait pas encore été possible d'entreprendre, dans notre région, l'organisation d'une grande manifestation réservée aux engins mécaniques.

Cette lacune va être comblée, et nos lecteurs, en particulier les adeptes de plus en plus nombreux du sport motocycliste et automobile, apprendront avec plaisir que l'« Eclairneur de l'Est » et le Motocycle Club de la Marne — section de l'Automobile Club des Ardennes — vont unir leurs efforts pour réaliser une magnifique compétition qui déroulera ses péripéties, le 2 août prochain, sur un circuit fermé, tracé aux environs immédiats de la ville de Reims.

A vrai dire, il y a plusieurs semaines que MM. Danglard et Roche, les actifs dirigeants du M. C. M., nous ont soumis ce beau projet, et nous ont demandé le concours que nous ne refusons jamais aux sociétés sportives.

Mais il nous a semblé que l'appui de notre publicité — que, sans fausse modestie, nous pouvons qualifier de précieuse — n'était pas suffisant, et qu'il appartenait à l'« Eclairneur de l'Est » d'encourager, par tous les moyens à sa disposition, une tentative qui présente un gros intérêt pour les industries se rattachant au sport motocycliste et automobile.

Nous avons donc étudié très sérieusement le projet élaboré et avons décidé, d'accord avec les membres du Motocycle Club de la Marne, d'apporter une très large part à l'organisation de l'épreuve qui va présenter une certaine ampleur.

Son titre : Prix de la Marne. La formule est bien simple : course de régularité à moyennes très élevées qu'il faudra réaliser sur un circuit de 33 kilomètres à boucler de deux à sept fois, suivant la force des cylindres.

Vingt catégories sont prévues : vélocipèdes, 75, 100, 125 cmc ; motocyclettes, 175, 250 cmc ; side-cars, 350 cmc ; motos 350, 500, 750, 1.000 cmc ; sidecars 600, 1.000 cmc ; cyclecars 350, 500, 750, 1.100 cmc ; voiturettes 1.100 cmc ; voitures 1.500, 2.000, 3.000 cmc et au-dessus.

Le Prix de la Marne se disputera sur le circuit suivant : Beine, Nauroy, la maison du garde, le Marquises, la Bergeronnerie, Beine.

Ajoutons qu'un certain nombre de beaux prix seront attribués aux vainqueurs, et que l'épreuve est ouverte aux amateurs possesseurs d'une licence de l'U. M. F. ou d'un pouvoir sportif reconnu par le P. I. C. M.

Il semble bien que, pour la présente année, on puisse se passer d'autres commentaires.

Mais il est aisé de prévoir un gros succès auquel les garagistes, hôteliers, restaurateurs, commerçants rémois, tiendront à contribuer en facilitant la tâche des organisateurs et en offrant des récompenses, dont nous publierons la liste au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

Il a suffi que le Grand Prix de la Marne soit annoncé par l'« Eclairneur de l'Est », pour que, de tous côtés, se manifestent des sympathies qui vont singulièrement faciliter la tâche des organisateurs.

C'est dire que la belle épreuve annoncée pour le 2 août prochain, constitue un événement d'une importance telle que personne ne veut rester à l'écart de sa réalisation.

Grâce à tous les concours offerts, acceptés, il sera possible d'assurer une organisation impeccable, irréprochable, sérieuse.

Un Prix de la ville de Reims

C'est ainsi que parmi les collaborations les plus précieuses, le Motocycle Club de la Marne a obtenu celle de la ville de Reims.

Le conseil municipal a voté une subvention suffisante pour créer un « Prix de la Ville de Reims », qui ne sera pas le moins convoité.

D'autre part, les animateurs de l'entreprise ont été avisés que toutes facilités leur seraient données pour simplifier la tâche — délicate — qu'ils ont acceptée.

En souscrivant d'enthousiasme à la demande du M. C. M. et de l'A. C. A., la municipalité rémoise a affirmé son désir d'encourager les sports mécaniques et l'industrie qui s'y rattache.

Les fervents adeptes de la moto et de l'automobile en sont, on le pense bien, particulièrement satisfaits.

La route sera en bon état

Pour que l'épreuve obtienne le gros succès populaire espéré, il faut que les concours les plus divers soient rassemblés.

C'est ainsi que, en dehors des collaborations obligatoirement assurées, il faut compter sur celles — plus modestes, mais non moins utiles — de tous ceux qui peuvent être appelés à rendre des services appréciables au comité d'organisation.

Jusqu'à présent — nos amis Roche et Danglard — ont été parfaitement accueillis partout où ils se sont présentés.

Leurs premières visites furent pour MM. Briancourt, ingénieur des Ponts et Chaussées et Souverville, agent-voyer à qui les dirigeants du M. C. M. s'adressèrent pour obtenir, des services intéressés, la réfection rapide du ruban chaotique qui relie Beine à Nauroy. Avec l'amabilité d'un chef qui sait engager sa responsabilité, M. Briancourt a promis

de faire remettre très rapidement en bon état cette partie du chemin emprunté par l'itinéraire du Circuit.

Voilà une nouvelle qui ne manquera pas de causer une réelle satisfaction aux concurrents, aux sportifs... et à tous ceux qui utilisent régulièrement une route dont la viabilité est actuellement très médiocre.

De bons amis qui comprennent l'œuvre entreprise et veulent s'y associer ont également promis d'apporter une assistance matérielle très précise aux organisateurs. M. Cuisinier, entrepreneur de Beine, est de ceux-là.

Il a bien voulu se charger de placer les clôtures indispensables dans la traversée de la localité.

Aux timorés qui doutaient du succès du Grand Prix de la Marne de constater l'importance du travail réalisé et d'avouer que la manifestation du 2 août constituera une épreuve de grande envergure.

Sachons gré, par avance, à tous ceux qui vont permettre cette triomphale démonstration.

Engagez-vous

Les engagements commencent à parvenir au siège du M. C. M. Rappelons qu'ils sont reçus aux conditions suivantes :

- Bicyclettes à moteur : 15 francs.
- Motos : 20 francs.
- Sidecars : 25 francs.
- Cyclecars, voiturettes : 30 francs.
- Voitures : 50 francs.
- Une ristourne de 20 % sera accordée aux membres de l'A. C. A.

En plus des droits d'engagements le concurrent devra joindre une somme fixée ultérieurement, correspondant à l'assurance obligatoire pour la responsabilité civile envers les tiers pendant l'épreuve.

Pour tous renseignements...

Les futurs concurrents, désirant obtenir tous renseignements utiles sur l'épreuve, sont informés qu'ils peuvent s'adresser, tous les jours au siège de l'Automobile Club Ardennais, 1, boulevard de la République, à Reims.

Enfin, les personnes désirant obtenir des précisions sur les règlements, offrir leur concours ou apporter des suggestions concernant l'organisation matérielle, pourront assister à la réunion qui se tiendra mercredi prochain, au siège du Motocycle Club de la Marne, café du Lion de Belfort, à Reims.

L'ORGANISATION

Départ de la course motos : 9 heures.
Départ de la course voitures : 14 heures.

Prix des places : tribunes, 15 fr. ; enceintes réservées, 10 fr. ; pesage, 5 fr. ; virages, 2 fr. 50.

Garage officiel, derrière les tribunes et le pesage.

Transports. — Compagnie de l'Est, trains Reims-Sillery, Prunay, Wez-Thuisy, aller, 5 h. 22, 9 h. 45, 12 h. 50 ; re-

tour, départ de Wez-Thuisy, 46 h. 20, 18 h. 20, 21 h. 13 ; arrêts à Prunay et Sillery.

Taxis de l'Union Syndicale : Reims-la-Pompelle, 6 fr. par place ; Reims-tribunes, 10 fr. par place. Stations : a) place d'Erlon, en face les bureaux de l'« Eclaircur de l'Est » ; b) place Royale.

Buvettes nombreuses. Buffet : 1° aux tribunes (repas froid à des prix très

abordable) ; 2° à l'Hotel de la Poste, à Beine, où aura lieu le déjeuner du comité d'organisation et des concurrents (repas, 10 fr.).

Postes de ravitaillement, tableau d'affichage, départs, arrivées, en face les tribunes et le pesage. Parc des concurrents établi à côté des tribunes.

A 19 heures, distribution des prix à l'« Eclaircur de l'Est », 91, place d'Erlon, et réception officielle.

Art. 5. — Les engagements sont ouverts : du 1^{er} au 25 juillet à droit simple, les 26, 27, 28, à 14 heures à droits doubles, ils devront être adressés à M. Doyen, trésorier du M. C. M., 52, rue Cérés, à Reims.

Droits d'engagements

Bicyclettes à moteur : 15 francs.

Motos : 20 francs.

Side cars : 25 francs.

Cycle cars, voiturettes : 30 francs.

Voitures : 50 francs.

Une ristourne de 20 % sera accordée aux membres de l'A. C. A.

En plus des droits d'engagements le concurrent devra joindre une somme fixée ultérieurement, correspondant à l'assurance obligatoire pour la responsabilité civile envers les tiers pendant l'épreuve.

Les droits d'engagements ne sont pas remboursables.

Art. 6. — Les motocyclettes devront être munies de deux disques de 30 cm. portant le numéro d'engagement. Les disques seront placés à droite et à gauche de la roue ou de la fourche avant ou arrière. Les sides-cars comporteront un disque à la roue ou fourche avant arrière de la motocyclette et sur le côté de la carrosserie du side-car où un emplacement devra être réservé.

Les cyclecars, voiturettes et voitures auront l'emplacement des numéros réservé des deux côtés de la carrosserie.

Art. 7. — L'examen des véhicules aura lieu de 17 heures à 19 heures du soir, le 1^{er} août, à l'« Eclaircur de l'Est », 91, place d'Erlon, à Reims.

Art. 8. — Au moment de l'appel des concurrents, chacun de ceux-ci devra présenter au commissaire chargé de la vérification la licence 1925 de l'U. M. F., le permis de conduire ainsi que la carte grise du véhicule engagé.

Art. 9. — Pendant cette épreuve :

1° Le casque protecteur est facultatif pour les concurrents et les passagers ;

2° Le port des chaussures à clous est interdit.

Art. 10. — Les concurrents s'engagent à observer les signaux qui peuvent être faits au moyen de drapeaux. Le drapeau bleu signifie : ralentissement.

Le drapeau jaune signifie : arrêt absolu.

Art. 11. — Les moyennes suivantes seront imposées aux différentes catégories :

Classes	Catégories	Cylindrées	Nombre de tours	Total des Kms.	Moyen. Hor. M.	Heures départ
Vélos moteurs	A	75 cmc.	3	66	25	9 h.
	B	100 cmc.	3	66	30	—
	C	125 cmc.	3	66	35	—
Motos	D	175 cmc.	6	132	45	—
	E	250 cmc.	6	132	48	—
Side-cars	J	350 cmc.	6	132	35	—
Motos	F	350 cmc.	7	154	30	—
	G	500 cmc.	7	154	35	—
Side-cars	K	600 cmc.	7	154	50	—
	L	1000 cmc.	7	154	55	—
Motos	H	750 cmc.	8	176	58	—
	I	1000 cmc.	8	176	58	—
Cycle-cars	M	350 cmc.	6	132	45	14 h.
	N	500 cmc.	7	154	50	—
	O	750 cmc.	7	154	55	—
	P	1100 cmc.	10	220	60	—
Voiturettes ...	Q	1100 cmc.	10	220	60	—
	R	1500 cmc.	10	220	60	—
Voitures	S	2000 cmc.	10	220	65	—
	T	3000 cmc.	10	220	70	—

et au-dessus

REGLEMENTS

Article premier. — Le M. C. M. organise, pour le 2 août 1925, une épreuve de tourisme sur circuit fermé. Cette épreuve est organisée sous les règlements de l'U. M. F. et de l'A. C. F.

Art. 2. — L'épreuve du Prix de la Marne se disputera sur le circuit : Beine, Nauroy, la maison du garde, les Marquises, la Bertonnerie, Beine. L'appel des concurrents aura lieu

aux Deux Maisons, point de départ de l'épreuve, à 8 heures du matin. Le nombre des concurrents est illimité.

Art. 3. — L'épreuve est ouverte aux amateurs possesseurs d'une licence de l'U. M. F. ou d'un pouvoir sportif reconnu par le F. I. C. M.

Art. 4. — L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :

Classes	Catégories	Cylindrées maximum	Poids minimum	Diamètre minimum des pneus
Bicyclettes à moteur.....	A	75 cmc.	20 k.	32 m/m
	B	100 cmc.	25 k.	38 m/m
	C	125 cmc.	25 k.	38 m/m
Motocyclettes	D	175 cmc.	50 k.	45 m/m
	E	250 cmc.	60 k.	50 m/m
	F	350 cmc.	75 k.	55 m/m
	G	500 cmc.	85 k.	60 m/m
	H	750 cmc.	90 k.	60 m/m
	I	1000 cmc.	90 k.	65 m/m
Side-cars	J	350 cmc.	115 k.	55 m/m
	K	600 cmc.	125 k.	65 m/m
	L	1000 cmc.	160 k.	65 m/m
Cycle-cars	M	350 cmc.	150 k.	65 m/m
	N	500 cmc.	175 k.	65 m/m
	O	750 cmc.	250 k.	75 m/m
	P	1100 cmc.	250 k.	75 m/m
Voiturettes	Q	1100 cmc.	350 k.	
Voitures	R	1500 cmc.		
	S	2000 cmc.		
	T	3000 cmc. et au-dessus		

LES EPREUVES AUTOMOBILES

LE GRAND PRIX DE LA MARNE

sera disputé demain sur le circuit de Beine

A 9 HEURES, DEPART DES MOTOS. A 14 HEURES, DEPART DES VOITURES